



Procès verbal de la Réunion du Conseil d'Administration

du 26 septembre 2017

Présents : Pascal Lapkine, Chantal Mora-Tâche, Patrick Fontenelle,
Stéphanie Vandebussche, Gaël Raballand.

Invités : Stéphane Pitte

Ouverture de la séance : 19h50

ORDRE DU JOUR

- 1 - Invitation
- 2 - Approbation du dernier PV
- 3 - Subvention CNDS
- 4 - Subvention Sport Haut niveau
- 5 - Projet du Comité Régional
- 6 - Point comptable
- 7 - Médailles
- 8 - Championnat de Vendée
- 9 - Projet inter-club
- 10 - Préparation de l'A.G.
- 11 - Arcs du Comité
- 12 - Questions diverses

1 - Invitation

Stéphane PITTE, candidat au bureau du Comité est présent parmi nous. Xavier CHARRIER de St Gilles, n'a pas répondu à l'invitation.

2 - Approbation du dernier PV

Le PV de la dernière réunion approuvé à l'unanimité.

3 - Subvention CNDS

Le CNDS nous a versé : 1500 € pour la formation, le recyclage et le soutien logistique aux arbitres de Vendée et 1200 € pour réduire les inégalités et favoriser la pratique sportive pour les personnes porteuses d'un handicap mental.

Pascal précise que le Comité aidera les clubs qui ont une section sport adapté (Montaigu, Pouzauges, Fontenay).

Stéphanie souhaite avoir copie du dossier de demande de subvention pour les archives comptables du Comité.

4 - Subvention Sport Haut niveau

Grosbreuil, Challans et Les Brouzils ont déposé un dossier au CDOS, au vu de leurs résultats.

Les subventions se réduisent de plus en plus, ce qui va nous demander de revoir le système des récompenses aux jeunes archers.

Le Comité continue, pour l'instant, à subventionner les formations fédérales.

5 - Projet du Comité Régional

Dominique Saliou, absente pour une autre réunion, devait nous présenter le projet sportif pour les jeunes. Une réunion sera organisée avec les présidents de club concernés.

6 - Point comptable

Compte courant : 2700.72 €

Compte livret : 7700 €

Une formation est proposée par le CDOS sur un logiciel spécialement adapté pour les associations sportives, BasiCompta : coût de la formation 30 € et abonnement annuel de 50 €. L'avantage indéniable de cette application est que d'une part, n'importe qui peut réaliser la comptabilité et d'autre part, cette application permet d'assurer la continuité, en cas de changement de personne, dans la plus grande facilité. Les membres du bureau ayant donné leur accord à l'unanimité, nous irons donc à la formation et le Comité fera l'acquisition de cette application.

Stéphanie a un différentiel de 50 € qui correspond à une subvention pour un jeune, qui n'a pas été encaissée et qui sera donc recreditée.

Plusieurs relances ont été envoyées à quelques clubs pour non règlement de frais de location de matériel.

7 - Médailles

Dans la mesure où il n'y a pas de championnat, il n'y a donc pas besoin d'acheter des médailles.

8 - Championnat de Vendée

Le Comité confirme, malgré ce qui est écrit sur le site du Comité régional, qu'il n'y aura aucun championnat départemental pour la saison 2017/2018.

9 - Projet inter club

Quelques présidents de club, lors d'une rencontre, ont demandé s'ils pouvaient avoir une aide financière ou matérielle, dans le cadre d'une manifestation exceptionnelle et/ou promotionnelle en association avec d'autres clubs. Cela est envisageable, à la condition que cela corresponde au développement du Tir à l'arc et à la présentation d'un document explicatif et budgétisé.

10 - Préparation de l'A.G.

Maintien de la date du 12 janvier 2018 à 20h. Pas de vérificateur aux comptes sauf accord d'Isabelle Lacreuse.

Préparation de l'ordre du jour : rubriques habituelles, arcs du Comité, élection pour compléter le bureau.

11 - Arcs du Comité

27 arcs fonctionnels, retour des arcs en juillet 2018.

12 - Questions diverses

Une cible ronde vendue 30 € à l'association « Tir à l'arc pour tous » demandée par Catherine Bichard.

Quelques cibles 3D pour le concours démonstration sport adapté, le règlement sera pris sur la dotation allouée par le CNDS (§3).

Le calendrier des concours/arbitrage est complet.

Problème d'arbitre au club des Sables qui n'aura la possibilité d'organiser des concours officiels que jusqu'en août 2018.

Prochaine réunion : mardi 12 décembre 2017 à 19h30

Fin de séance : 22h20.

Le Président,



La Secrétaire Générale

